

PORTE ET FENÊTRE

Définition et rôle

Les portes et les fenêtres sont un ensemble menuisé assurant le passage et la fermeture entre l'intérieur et l'extérieur d'une construction. Les menuiseries sont composées d'une huisserie (dormant) recevant un bloc porte, porte-fenêtre ou fenêtre. Le dormant qui assure la liaison entre l'ouvrant et le mur porte le nom de châssis.

Sollicitations

Une menuiserie extérieure est exposée, par sa position, à deux ambiances climatiques différentes. Les faces des vantaux et des huisseries sont soumises à des variations d'humidité et de température différentes entre l'intérieur et l'extérieur. Les ouvrants sont mécaniquement sollicités lors des opérations d'ouverture/fermeture et sont soumis aux actions du vent.

Propriétés requises

Ces ensembles sont caractérisés par une évaluation de leur étanchéité à l'air et à l'eau, et de leur isolation thermique et acoustique. Commercialement, deux choix qualitatifs sont proposés selon le type de finition envisagé : transparente ou opaque. Les évaluations et les performances des portes et fenêtres sont décrites dans la norme EN 14351 ; le marquage CE permet d'afficher leurs performances.

Principes de mise en œuvre

Les menuiseries doivent être fixées sur les éléments porteurs en assurant l'étanchéité avec le bâti.

Classe d'emploi

La classe d'emploi requise pour les menuiseries varie de la classe 3, en situation exposée aux intempéries, à la classe d'emploi 2, pour les situations abritées.



Photo : Fenêtre à deux vantaux © V. Pasquet, Menuiseries PASQUET



Photo : Porte-fenêtre à deux vantaux © V. Pasquet, Menuiseries PASQUET